

J'ai mis sur chaque arpent 60 voy-ges de fumier avant de labourer. Le 15 de juin j'ai semé ce terrain en orge à raison de deux minots à l'arpent. Après avoir hersé convenablement, sur chaque arpent j'ai semé un pot de graine de trèfle rouge au prix de douze sous le mil et vingt sous la livre de trèfle. Malgré l'extrême sécheresse de l'été dernier, j'ai eu deux pièces d'orge qui ont fait l'admiration de ceux qui les ont vues. J'ai récolté 300 gerbes d'orge de première qualité qui m'ont donné 75 minots, ou antérieurement je récoltais de 50 à 60 gerbes d'avoine, vous pouvez juger par ces chiffres, si j'ai été payé de mes peines.

De plus, lorsque j'ai coupé mon orge, la graine que j'avais semée avait atteint la hauteur de neuf à dix pouces; et la végétation était si forte qu'elle recouvrait tout le chaume, bien fort lui-même comme on peut le concevoir d'après ce que j'ai dit de ma récolte d'orge. A l'automne, je n'ai pas laissé aller les animaux dans cette prairie nouvelle de crainte qu'ils ne fissent dommage à la racine de l'herbe encore peu tenace.

Mon expérience a eu un plein succès. Aussi après avoir été la risée de mes voisins, j'en fais aujourd'hui l'admiration.

A vous, Monsieur le Rédacteur en revient tout le mérite, à cause de la publication de votre journal dont le prix modique est à la portée de toutes les bourses et la rédaction pratique à la portée de toutes les intelligences des cultivateurs, même les moins instruits.

Cette année, je me propose d'engraisser trois arpents. A cette date, j'ai de l'engrais transporté pour un arpent. Au printemps, je vais faire l'essai du trèfle alsique. J'en ai fait venir trois livres de Montréal. Je me rappelle que notre ami "Progrès" en disait beaucoup de bien dans ses écrits.

J'aurai aussi à vous faire part d'une autre amélioration que m'ont fait entreprendre les écrits de notre ami "Progrès."

Je m'arrête pour aujourd'hui, ne voulant point abuser de votre bonté, ni prendre trop de place dans votre si utile journal. Encore un mot cependant. J'oubliais de vous dire que les prédictions de mes voisins par rapport à ma récolte de patates ne se sont point accomplis; cette récolte a été la meilleure que j'aie eue depuis bien long-

temps et elle est de bien meilleure qualité que celle de mes voisins.

La leur est atteinte de la maladie qui fait beaucoup de ravage dans nos endroits; ce qui me porte à croire que nous tenons nos jardins à patates trop engraisés.

UN JEUNE CULTIVATEUR.

Comté de Kamouraska,
12 décembre 1870.

(Documents Officiels.)

CONSEIL D'AGRICULTURE DE
LA PROVINCE DE QUEBEC.

Québec 23 Novembre, 1870.

Présents : MM. L. Archambault, J. O. Beaubien L. Beaubien, Benoit, Browning DeBlois, Gaudet Joly, Massue Ross et Tassé.

Lecture des procédés de la dernière assemblée qui sont approuvés.

M. Browning secondé par M. Massue, propose: Que les noms de M. Tassé et celui du moteur soient ajoutés au Comité proposé pour préparer une suite de questions auxquelles les Sociétés d'Agriculture auraient à répondre, quant à leurs opérations de l'année écoulée. [Adopté.]

Lecture du Rapport du Comité chargé d'examiner les pétitions des Collèges de Lennoxville de St. Francis et celle des citoyens du Township de Compton.

M. L. Archambault secondé par M. De Blois, propose; Que le Rapport du dit Comité soit approuvé et que copie de cette partie du rapport qui recommande l'établissement d'une Ecole d'Agriculture à Compton soit envoyée aux intéressés. (Adopté.)

Le conseil s'ajourne à 8 heures P. M.

SEANCE DU SOIR 8 HEURES, P. M.

Les mêmes étant présents.

Lecture du rapport du Comité chargé de conférer avec la Chambre des Arts et Manufacture au sujet des Expositions Provinciales lequel est adopté aux conditions suivantes:

1o. Toutes annonces ou avis pour Exposition Provinciale seront signés conjointement par le Secrétaire du Conseil d'Agriculture et celui de la Chambre des Arts et Manufactures.

2o. Tous les arrangements pour la direction du Département Agricole aux Expositions Provinciales seront faits par le conseil d'Agriculture et ceux du Département Industriel par la Chambre des Arts et Manufactures.

3o. La liste des prix pour le Département Agricole de toutes Expositions Provinciales sera préparée par le Conseil d'Agriculture et celle du Département Industriel par la Chambre des Arts et Manufactures le montant des prix pour cette dernière ne devant jamais dépasser la somme volée pour cette fin à une assemblée du Conseil d'Agriculture et du Comité de la Chambre des Arts et Manufactures.

4o. Toutes les entrées des compétiteurs dans le Département agricole seront reçues par le Secrétaire du Conseil d'Agriculture et celles des compétiteurs dans le Département Industriel par le Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures: chaque Secrétaire soumettra les billets nécessaires aux exposans mais dans tous les cas ces billets devront être fournis par le Secrétaire du Conseil d'Agriculture auquel il faudra en rendre un compte fidèle.

Les diplômes qui dans une exposition provinciale seront émis par le Département agricole seront signés par le Président et le Secrétaire du Conseil d'Agriculture et ceux émis par le Département Industriel par le Président et Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures.

Les juges dans le Département Agricole et Industriel seront nommés par le Conseil d'Agriculture et la Chambre des Arts et Manufactures respectivement et seront sur le même pied d'égalité quand à leurs frais de voyage, &c., &c.

Les prix accordés et les dépenses encourues par le Département Industriel aux Expositions Provinciales seront payés par le Conseil d'Agriculture, par l'entremise de la Chambre des Arts et Manufactures et toutes les recettes des Expositions appartiendront exclusivement au Conseil d'Agriculture.

Lecture d'une pétition de M. Camille Lussier propriétaire du *Journal d'Agriculture*, publié à St. Hyacinthe, demandant de l'aide pécuniaire pour encourager cette publication agricole.

M. Ross, secondé par Mr. Gaudet, propose: Que la somme de \$400 soit payée annuellement au *Journal d'Agri-*